



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-143773>

Département(s) de publication : 60

Annonce n° 24-143773

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-137870

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Général de l'Oise

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22600001600403

Ville : Beauvais

Code postal : 60000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ALARME ANTI INTRUSION ET ANTI AGRESSION, DE CONTROLE D'ACCES ET VIDEO PROTECTION DES BATIMENTS DU DEPARTEMENT DE L'OISE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45312200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation a pour objet la réalisation de travaux de renouvellement et la maintenance d'équipements d'alarmes anti intrusion, d'alarmes anti-agressions, contrôle d'accès et de vidéo protection dans les bâtiments du département de l'Oise (hors collèges). Ces prestations concernent le renouvellement d'équipements, la maintenance préventive et la réparation, le dépannage et le conseil.

Section 4 - Informations rectificatives

- Informations ajoutées. Section 3 : Procédure Critères d'attribution du marché : Pour attribuer le marché public au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres seront appréciées en fonction des critères pondérés suivants : 1 - Prix : 50 points; 2 - Valeur technique : 45 points ; 3 - Développement Durable : 5 points. Les modalités de mise en œuvre des critères sont précisées à l'article 10.2 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/12/2024